

Formulaire d'inscription pour les enfants qui ne sont pas déjà inscrit à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville durant le temps scolaire

Pour les vacances d'automne 2023

Pour toute personne intéressée, merci de remplir une inscription par enfant et de la (les) adresser à l'accueil extrascolaire : par mail à aes@la-roche.ch par courrier : Accueil extrascolaire, route de la gruyère 22, 1634 La Roche

Nom et prénom de l'enfant		Sexe	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Date de naissance		Langue maternelle	
Degré scolaire (rentrée 2022)	<input type="checkbox"/> 1H <input type="checkbox"/> 2H <input type="checkbox"/> 3H <input type="checkbox"/> 4H <input type="checkbox"/> 5H <input type="checkbox"/> 6H <input type="checkbox"/> 7H <input type="checkbox"/> 8H		
Nom et prénom des parents ou du représentant légal			
Rue			
Localité			
Téléphone sur lequel vous êtes atteignable			
Courriel			
Lien de parenté avec l'enfant			

Santé de l'enfant

Santé de l'enfant	<input type="checkbox"/> L'enfant fait-il des allergies ? <input type="checkbox"/> Régime alimentaire spécifique ?	<i>Si oui, précisez :</i>
-------------------	---	---------------------------

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant.

En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament durant le temps d'accueil, les parents sont tenus de prendre contact avec le/la responsable de l'AES pour convenir d'une collaboration.

Autorisation

Photographie	<input type="checkbox"/> Nous autorisons notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES. <input type="checkbox"/> Nous n'autorisons pas notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES.
--------------	--

Les tarifs et autres informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.la-roche.ch ou directement à la commune de la Roche.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dans les plus brefs délais. Par leur signature, les parents ou le représentant légal acceptent les conditions du règlement communal, du règlement d'application de l'AES, ainsi que les règles de vie (téléchargeable sur le site de la commune).

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Formulaire d'inscription à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville

Pour les vacances d'automne 2023

Tableaux-horaire

Délai d'inscription le 22 septembre 2023

Veillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Vacances d'automne 2023

Nom et Prénom de l'enfant :

	Lundi 16 octobre	Mardi 17 octobre	Mercredi 18 octobre	Jeudi 19 octobre	Vendredi 20 avril
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Lundi 23 octobre	Mardi 24 octobre	Mercredi 25 octobre	Jeudi 26 octobre	Vendredi 27 octobre
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 9h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 14h00
- Les départs de l'après- midi se font entre 17h00 et 18h20
(d'autres horaires d'arrivées et de départs sont possibles sur demande)

Précisions importantes :

Annulation de l'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :